



Illustrations sectorielles démontrant l'ampleur de l'offre ADEME auprès des entreprises

Le secteur de l'hydrogène :



La réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de polluants atmosphériques dans le **secteur du transport et de la logistique** est un enjeu primordial. À ce titre, l'entreprise **DB Schenker France** (plus grand fournisseur de services logistiques au monde) a reçu le trophée de l'action la plus innovante, pour un projet de logistique urbaine avec l'utilisation d'e-vélos cargos avec les Triporteurs de l'Ouest. DB Schenker fait partie des 12 commissionnaires de transport engagés dans le nouveau dispositif EVcom, permettant aux commissionnaires de transport de mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de GES sur 3 ans. Ce dispositif vient compléter le programme EVE (Engagements Volontaires pour l'Environnement), qui englobe les dispositifs Objectif CO₂, dédié aux transporteurs de marchandises ou de voyageurs et aux grossistes, et FRET21 conçu pour les chargeurs. Le programme EVE a permis d'engager plus de 1 500 organisations professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) dans la mise en place de plans d'actions pour réduire leurs émissions annuelles de 88 000 tonnes de CO₂ à l'issue de la troisième année de leur engagement.

L'engagement de l'entreprise **DB Schenker** se poursuit au travers du **projet "DBeaut'Hy Truck"**, projet soutenu par l'**ADEME Île-De-France** avec une aide de **1,78 millions d'euros**. Le trafic routier important impacte directement la qualité de l'air et pose des problématiques environnementales, et de santé publique. Aussi, les acteurs du transport logistique se dirigent progressivement vers des flottes "vertes", et l'hydrogène, aux côtés des solutions électriques et des biocarburants, apparaît comme un élément essentiel de cette transition. Plus précisément, une flotte de **10 tracteurs routiers (44t) rétrofités hydrogène** sera exploitée par DB Schenker sur 2 lignes logistiques. Cette technologie consiste au remplacement de la motorisation thermique diesel classique par une motorisation électro-hydrogène (comprenant un réservoir d'hydrogène, une pile à combustible, une batterie et un moteur électrique). La fourniture d'hydrogène produit par électrolyse de l'eau sera assurée par Engie, sur un site francilien. Le projet DBeaut'Hy Truck est un projet structurant pour le territoire de l'Île-de-France et offre un potentiel de réplication non négligeable. Avec un début d'exploitation en 2023, le projet permettra d'éviter environ **1 074 t CO₂** par an. À travers le lancement de ce projet, Schenker France vise une réduction de 34% de ses émissions de CO₂ à l'horizon 2030.

Le secteur du plastique :



Dans le cadre du plan France Relance et de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, imposant des objectifs en termes de recyclage et d'incorporation en matières plastiques recyclées, le ministère de la Transition écologique et l'ADEME ont de nouveau lancé en 2020 un appel à projets ORPLAST : **Objectif Recyclage PLASTiques**. Initialement lancé en 2016, puis en 2018 avec un second appel à projets, ORPLAST visait à répondre aux objectifs nationaux de recyclage du plastique, dans le but d'augmenter de 250 000 tonnes la consommation annuelle de MPR (matières premières de recyclage) plastique. 125 dossiers ont été retenus (sur les 185 déposés) et 104 financés pour un montant d'aide de plus de **26 millions d'euros**. En Île-de-France, 16 projets ont été financés pour un peu plus de 5 millions d'euros d'aides. L'intégration de plastiques recyclés permet un véritable gain environnemental : une tonne de plastiques régénérés et réincorporés en France dans un nouveau cycle industriel (en substitution d'un plastique vierge) contribue à une réduction de gaz à effet de serre entre 1300 et 2200 kg CO₂ éq. ORPLAST visait à soutenir financièrement l'intégration de matières plastiques recyclées par les PME utilisatrices de matières plastiques (par exemple des plasturgistes ou transformateurs) en prenant en compte les adaptations techniques nécessaires pour intégrer ces matières dans leurs chaînes de production. En 2023, l'AAP ORMAT : Objectif Recyclage MATières prend le relais de ORPLAST et s'ouvre à l'accompagnement d'autres filières telles que le verre et les matériaux minéraux, le bois, les métaux (dont les batteries), les textiles et les papiers cartons.

C'est dans ce contexte que l'ADEME Île-De-France accompagne et soutient les projets de [DIAM](#), à hauteur de 72 998,38€ afin de construire un monde plus durable dans le domaine du retail et du merchandising. En effet, le groupe DIAM, partenaire des Maisons et des enseignes des secteurs de la Beauté et du Luxe, est un expert du Merchandising et de l'Agencement des points de vente depuis 50 ans. Il crée, développe, produit, installe et recycle des solutions de merchandising, partout dans le monde grâce à une base mondiale de 30 sites, dans 20 pays. Depuis 2019, année de son engagement sur SBT (Science Based Target), l'objectif est d'atteindre -46% d'émissions de CO₂ à horizon 2030. En 2021, l'aide de l'ADEME via le Plan de Relance et l'AAP ORPLAST 3, a permis à DIAM d'accélérer leur démarche d'économie circulaire, avec pour objectif d'utiliser des matières plastiques recyclées dans leurs productions. En 2022, 47% des matières plastiques utilisées sont issues de l'économie circulaire et DIAM est déjà à plus de 25% de réduction des impacts, en avance sur les objectifs, grâce à des changements radicaux, mais nécessitant encore une accélération pour tenir les objectifs "absolus"..

Le secteur du tourisme :



En 2020, les entreprises du tourisme ont été lourdement impactées par la crise du COVID-19. Un plan spécifique, ainsi que différents dispositifs d'urgence, ont néanmoins permis de limiter les conséquences de cette crise sur l'emploi et la trésorerie des entreprises. Le fonds "Tourisme durable", inscrit dans le plan France Relance, d'un montant de 50 millions d'euros, a par exemple permis d'accompagner les restaurateurs et les hébergeurs pour les amener à réduire l'impact environnemental de leurs exploitations, mais a également permis d'accélérer l'émergence et le développement d'offres de « slow tourisme ». Un appel à projets dédié, initialement doté de 4,7 millions d'euros, a été lancé en 2021 sur ce dernier volet.

C'est dans ce cadre que le café "[Déjà Vu](#)" - un lieu hybride mêlant café/cantine et activités pluridisciplinaires dans un espace naturel troglodytique situé sur le GR2 - a été **lauréat de cet appel à projets en Île-de-France**. L'ambition de ce café est de créer une halte gourmande pour les visiteurs et les randonneurs et de proposer des activités afin de les inviter à prendre le temps et leur permettre de vivre une expérience sensorielle totale dans un espace naturel à 70 km de Paris.

Contact presse

Agence Look Sharp

Léa Petit & Léna Derudder

06 89 02 04 49 / 06 12 83 31 66

ademe-idf@looksharp.fr